

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du 20 décembre 2017 à 9 h 30
« Les opinions sur la retraite »

Document n° 7
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Un regard sur les principaux objectifs qu'une réforme devrait poursuivre

*Note de la Direction des retraites et de la solidarité
Caisse des dépôts, novembre 2017*



Enquête Caisse des Dépôts 2012
Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite

Un regard sur les principaux objectifs qu'une réforme devrait poursuivre

Décembre 2017

Laurent Soulat

Caisse des Dépôts – Direction des retraites et de la solidarité

1. Introduction

Le gouvernement a fixé comme objectif au Haut-commissariat à la réforme des retraites la mise en place d'un système dans lequel « un euro cotisé donne les mêmes droits, quel que soit le moment où il a été versé, quel que soit le statut de celui qui a cotisé ». Sans entrer dans le débat sur l'architecture précise que prendra le système de retraite dans le futur, ou les règles de calcul des droits validés et de la pension, les objectifs de lisibilité et d'unification sont ceux mis en avant dans le projet de réforme tel qu'il a été présenté.

L'étude porte ici sur ce que souhaitent les Français dans une situation de réforme en profondeur en lien avec les objectifs assignés au système et à la réforme. Pour cela, nous nous appuyons sur les réponses à l'enquête de la Caisse des dépôts *Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite* réalisée en 2012 auprès d'un échantillon représentatif de la population française composé de 2 776 personnes de 18 ans et plus. Plus précisément, l'étude est centrée autour de l'exploitation de quatre items d'une question (question D70). Cette question porte sur l'importance qu'accordent les personnes interrogées aux objectifs principaux qu'une réforme modifiant en profondeur le système de retraite devrait poursuivre. Il s'agit des items 3 à 6 :

« Indiquez à l'aide d'une note de 0 à 10 le degré d'importance, selon vous, des objectifs principaux qu'une réforme modifiant en profondeur le système de retraite doit poursuivre ? 0 signifiant que ce n'est pas du tout important et 10 que c'est très important, les notes intermédiaires servent à nuancer votre jugement. 1 réponse par ligne

- D70_1. Maintenir le niveau des pensions,
- D70_2. Maintenir les taux de cotisation,
- **D70_3. Unifier les régimes,**
- **D70_4. Rendre plus compréhensible le système de retraite,**
- **D70_5. Rendre le système plus équitable entre générations (pour une même carrière, une pension identique à chaque génération),**
- **D70_6. Rendre le système plus équitable au sein d'une même génération,**
- D70_7. Assurer l'équilibre financier du système de retraite,
- D70_8. Soutenir l'épargne retraite individuelle,
- D70_9. Maintenir l'âge de départ en retraite (même si l'espérance de vie augmente).

Ces quatre items concernent plutôt les objectifs de simplification et d'équité assignés au système de retraite, y compris dans le sens d'une plus grande unification.

Les réponses sont examinées au regard de la part des réponses très favorables accordée par les Français à chacun des objectifs en considérant que les notes 8 à 10 correspondent à une réponse très favorable et que les notes plus faibles relatent une importance moyenne ou faible¹.

L'examen de chacun des quatre items par sexe, génération², statut professionnel³, catégorie socioprofessionnelle⁴, par dynamique de carrière passée⁵, et par quartile de revenu des ménages⁶ est présenté en annexe 2. La partie 2 présente les attentes et souhaits en matière de réformes de façon générale. Les réponses aux objectifs souhaités de réformes sont croisées entre elles afin de voir s'il n'y a pas des priorisations jointes ou si les réponses donnant une forte priorisation aux objectifs sont indépendantes (partie 3).

Dans une dernière partie (partie 4), la sensibilité des réponses aux objectifs de réforme est enfin examinée en fonction de la confiance accordée dans le système actuel :

- la manière dont la retraite préoccupe les personnes interrogées (question D1) ;
- la perception par les personnes interrogées de la pérennité du système de retraite actuel (question D3) ;
- la manière dont les personnes interrogées qualifient le système actuel de retraite en choisissant trois qualificatifs parmi un ensemble : opaque, généreux, nécessaire, complexe, insuffisant, injuste, efficace, équitable (question D48).

Dans la suite, la présentation graphique des réponses est privilégiée afin de faciliter la lecture. À l'exception des croisements réalisés dans les dernières parties (partie 2.8 et partie 3), les résultats présentés ont été redressés afin d'avoir une meilleure représentation de la population française⁷.

Il convient en outre de rappeler que les résultats obtenus à partir de données d'enquêtes doivent être interprétés avec prudence. Les réponses peuvent être sujettes à des biais : biais liés à l'exploitation d'une

¹ La sensibilité de ce choix est examinée en prenant en compte un regroupement alternatif des notes de 7 à 10 sans changer les résultats. En effet, le mode étant généralement à 10, la prise en compte d'une note inférieure ne modifie pas les ordres de préférence mais tend à atténuer les écarts.

² Moins de 35 ans, 35 à 49 ans, 50 ans et plus non retraités et retraités.

³ Le statut professionnel regroupe les salariés et anciens salariés, les fonctionnaires et anciens fonctionnaires, les indépendants et anciens indépendants (artisan, commerçant, exploitant agricole) et les inactifs (étudiants, personnes n'ayant pas encore travaillé ou jamais travaillé...), sur la base des déclarations des répondants (question A2). Il convient de noter que les personnes relevant de régimes spéciaux, déclarent pour 65 % d'entre eux être salariés, pour 30 % d'entre eux fonctionnaires et pour 5 % autres.

⁴ Le groupe des cadres et professions libérales et le groupe des non cadres englobant les professions intermédiaires, les employés, les ouvriers qualifiés et les ouvriers non qualifiés, en séparant les actifs et les retraités de chaque groupe.

⁵ La notion de dynamique de carrière résulte des réponses apportées par les personnes interrogées à la question A22 : « Comment qualifieriez-vous le déroulement de votre carrière passée ? 1. Carrière plutôt régulière avec des promotions et augmentations régulières de revenu ; 2. Carrière plutôt régulière avec peu de promotions et de faibles augmentations de revenu ; 3. Carrière plutôt régulière avec globalement une stabilité de la rémunération ; 4. Carrière plutôt irrégulière avec globalement des pertes de revenu ; 5. Carrière plutôt irrégulière avec globalement des hausses de revenu ; 6. Carrière plutôt irrégulière avec globalement une stabilité de la rémunération ».

⁶ Moins de 1 900 euros par mois, de 1 900 à 2 700 euros par mois, de 2 700 à 3 800 euros par mois et plus de 3 800 euros par mois.

⁷ Les réponses sont redressées par l'indicateur de poids de chaque individu de telle sorte que la proportion des répondants corresponde à celle de la population française par sexe, par tranche d'âges, par catégorie sociale, par taille d'agglomération et par région. Il s'agit des pondérations fournies par TNS-Sofres calculées par « méthode de calage sur marge ».

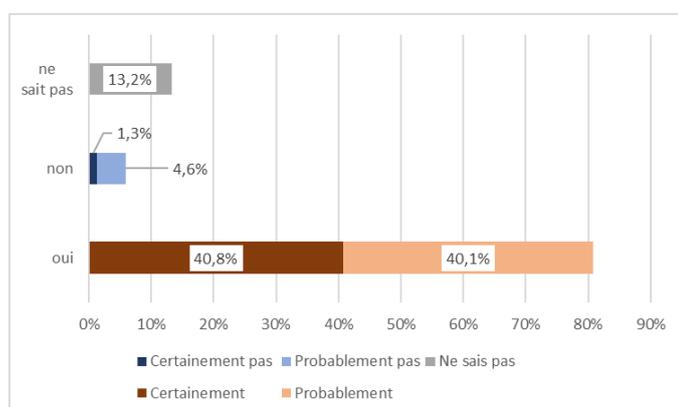
seule question prise de façon isolée, formulation de la question pouvant orienter la réponse, problèmes d’ancrage...

2. Résultats généraux sur les attentes de réforme

a/ Attente de réforme

Plus de 80 % des personnes interrogées s’attendaient en 2012 à ce qu’une nouvelle réforme ait lieu dans les 5 ans (graphique 1). En septembre 2012, au moment de l’enquête, la réforme de 2014 était d’ailleurs largement annoncée suite à l’élection présidentielle et à la modification du dispositif carrières longues de 2012.

Graphique 1 : anticipation d’une nouvelle réforme d’ici 5 ans (question D47)



Note : question D47 : pensez-vous qu’il puisse y avoir une nouvelle réforme des retraites au cours des 5 ans à venir : 1. Oui, certainement ; 2. Oui, probablement ; 3. Non, probablement pas ; 4. Non, certainement pas ; 5. Je ne sais pas ?

Source : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l’égard de la retraite, 2012.

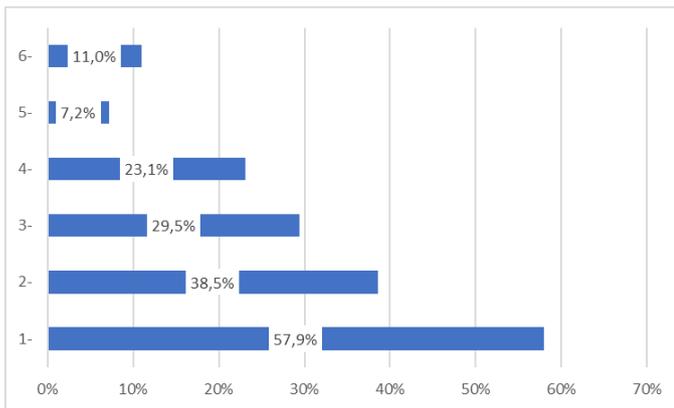
b/ Augmentation de la durée d’activité, hausse de l’âge de départ, hausse des prélèvements, baisse des pensions

Les individus ont été interrogés sur les paramètres qu’ils accepteraient de réformer pour sauvegarder le système de retraite actuel (voir Arrondel, Masson et Soulat, 2013 et graphique 2). La hiérarchie des mesures avancées par les enquêtés est similaire d’une génération à l’autre avec cependant quelques variantes. C’est l’allongement de la durée de cotisation qui est la mesure la plus sollicitée (57 %) et ceci quelle que soit la génération interrogée : plus de 60 % chez les retraités, environ 55 % dans toutes les autres générations. Le recul de l’âge de la retraite est la mesure qui est privilégiée ensuite par 37 % des individus, mais davantage par les retraités (presque la moitié d’entre eux) que par les autres générations (entre 30 % et 35 % selon les générations).

Environ 30 % des enquêtés avancent ensuite l’augmentation des cotisations, mesure davantage acceptée par les générations plus âgées (près d’un tiers des individus) que par les jeunes (seulement un quart des plus jeunes). Toutefois, les réponses varient selon que cette augmentation est censée ou non garantir un niveau de pension généreux : si c’est le cas, 60 % des Français se disent prêts à accepter une hausse des cotisations ; sinon, 80 % des Français percevraient une hausse des cotisations plutôt comme une perte de revenu immédiat.

Parmi les mesures les moins acceptées, on trouve la non-revalorisation des pensions, choisie uniquement par 12 % des enquêtés. 16 % des jeunes y sont favorables contre seulement 7 % des retraités.

Graphique 2 : solutions de réformes privilégiées (question D49)



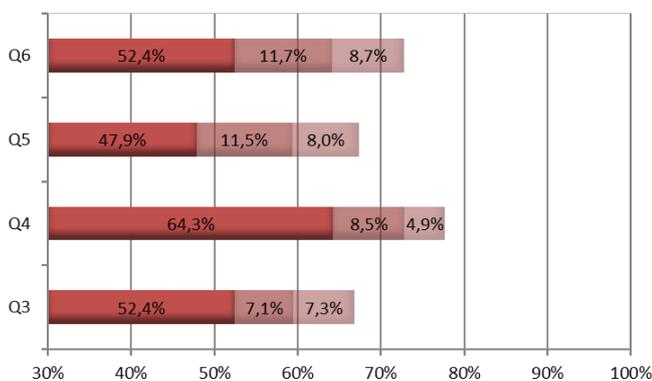
Note : question D49 : pour préserver le système de retraite actuel, parmi les solutions suivantes, quelles sont les 3 que vous privilégieriez : 1. L'allongement de la durée de cotisation (sans modification de l'âge légal) ; 2. Le recul de l'âge légal de la retraite ; 3. L'augmentation des cotisations pesant sur les revenus ; 4. L'augmentation de la CSG / TVA ; 5. La diminution des pensions versées aux nouveaux retraités (durcissement des règles de calcul) ; 6. La non-revalorisation des pensions versées aux retraités actuels (actuellement les pensions suivent l'inflation) ?

Source : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

c/ Objectifs fondamentaux de réforme

Les Français semblent plus attachés à ce qu'une réforme rende plus compréhensible le système de retraite (question D70, item 4), avec 64 % des personnes très favorables à cet objectif. Les objectifs d'équité intra-générationnelle (item 6) et d'équité intergénérationnelle (item 5) sont relativement proches : 52 % des Français sont très favorables à l'objectif d'amélioration de l'équité intra-générationnelle et 48 % le sont pour l'objectif d'équité intergénérationnelle. L'unification des régimes (item 3) est placée au même niveau d'importance avec 52 % de personnes favorables ou très favorables (graphique 3)⁸.

Graphique 3 : importance des objectifs que doit poursuivre une réforme (D70)



Note : les numéros figurant à l'ordonnée des graphiques correspondent aux items étudiés de la question D70 : 3. unifier les régimes ; 4. rendre plus compréhensible le système de retraite ; 5. rendre le système plus équitable entre générations (pour une même carrière, une pension identique à chaque génération) ; 6. rendre le système plus équitable au sein d'une même génération.

Source : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

Les Français semblent moins porter d'importance à ce qu'une réforme maintienne l'âge de départ à la retraite (même si l'espérance de vie augmente) (item 9), seulement 40 % de personnes très favorables à cet objectif ; maintienne les taux de cotisations (item 2), seulement 44 % des personnes interrogées y sont favorables ou très favorables ; et soutienne l'épargne retraite individuelle (item 8), avec 40 % des personnes qui y sont très favorables (voir annexe 2 pour la présentation de tous les items de la questions D70).

⁸ Les taux de répondants à la question D70 sont présentés dans l'annexe 2.

Inversement, les Français semblent davantage soutenir les objectifs suivants : le maintien du niveau de pension (item 1), avec 68 % des personnes qui y sont très favorables ; et la recherche de l'équilibre financier du système de retraite (item 7), avec 66 % de personnes très favorables.

Ces réponses semblent confirmer le fait que les Français s'attendaient à une réforme d'ordre paramétrique dans les années suivantes et qu'ils étaient davantage disposés à soutenir un allongement de la durée d'activité et/ou une élévation de l'âge de départ. La hausse des cotisations était relativement moins acceptée, ou en contrepartie de l'assurance d'un certain niveau de droit personnel. Enfin, la baisse des pensions était citée par la moitié des personnes encore en activité⁹.

Il n'y a pas de différences marquées entre les hommes et les femmes. Par génération, les priorités vont dans le même sens et les écarts entre actifs et retraités sont faibles, ne laissant pas présager de conflits entre générations. Toutefois, les plus jeunes sont un peu moins favorables à l'unification des régimes que leurs aînés. Ainsi, 51 % des actifs y sont très favorables contre 59 % des retraités. On retrouve cet écart entre les cadres en activité et les anciens cadres à la retraite ainsi qu'entre les non-cadres en activité et les anciens non-cadres à la retraite. Les fonctionnaires et anciens fonctionnaires sont moins nombreux à être très favorables à l'unification des régimes (voir annexe 2).

2. Interactions entre les réponses à la question D70

Même si des personnes interrogées peuvent avoir tendance à mettre les mêmes notes à chaque objectif de réforme, dans l'ensemble l'examen des niveaux de forte préoccupation à deux objectifs en même temps varie selon les objectifs retenus. Ainsi seulement un tiers des personnes interrogées considèrent à la fois l'unification des régimes et l'amélioration de l'équité inter-générationnelle comme très importantes. Plus de 40 % des personnes interrogées considèrent comme très important :

- d'unifier les régimes et rendre le système plus compréhensible,
- de rendre le système plus compréhensible et améliorer l'équité inter-générationnelle,
- de rendre le système plus compréhensible et améliorer l'équité intra-générationnelle,
- et d'améliorer l'équité inter et intra-générationnelle.

Tableau 1 : croisement des niveaux de préoccupations et des réponses aux objectifs de réformes
(% de répondants, réponses vides dans autres notes)

			Niveau d'intensité à la question					
			d70_4		d70_5		d70_6	
			notes 8 à 10	autres notes	notes 8 à 10	autres notes	notes 8 à 10	autres notes
Niveau d'intensité à la question	d70_3	notes 8 à 10	43,9%	9,9%	34,7%	19,1%	38,7%	15,1%
		autres notes	20,9%	25,3%	13,5%	32,7%	14,3%	32,0%
	d70_4	notes 8 à 10			41,2%	23,6%	44,5%	20,3%
		autres notes			7,0%	28,2%	8,5%	26,7%
	d70_5	notes 8 à 10					40,3%	7,9%
		autres notes					12,6%	39,1%

Note : D70_3. désigne unifier les régimes ; D70_4. rendre plus compréhensible le système de retraite ; D70_5. rendre le système plus équitable entre générations (pour une même carrière, une pension identique à chaque génération) ; D70_6. rendre le système plus équitable au sein d'une même génération.

⁹ Document 7bis de la séance de mai 2013 du Conseil d'orientation des retraites, document également disponible sur le site internet de la Direction des retraites et de la solidarité de la Caisse des Dépôts.

Source : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

Les objectifs d'équité inter et intra générationnelle (tableau 2) sont d'ailleurs le plus souvent notés de façon jointe avec une probabilité conditionnelle d'avoir une note de 8 à 10 à la question D70_5 (ou D70_6) qui augmente de 0,60 points lorsque la note attribuée à la question D70_6 (ou D70_5) passe d'une note autre que 8 à 10 à une note de 8 à 10. Les autres probabilités conditionnelles de voir un objectif jugé prioritaire (note de 8 à 10) quand un autre objectif passe de non prioritaire à prioritaire se situent entre 0,35 et 0,44 point.

3. Niveau d'importance des objectifs de réforme et confiance dans le système actuel de retraite

Dans cette partie, la sensibilité des réponses aux objectifs de réforme est examinée en fonction de la confiance accordée dans le système actuel :

- la manière dont la retraite préoccupe les personnes interrogées (question D1) ;
- le niveau de pérennité du système de retraite actuel que les personnes interrogées perçoivent (question D3) ;
- la manière dont les personnes interrogées qualifient le système actuel de retraite en choisissant trois qualificatifs parmi un ensemble : opaque, généreux, nécessaire, complexe, insuffisant, injuste, efficace, équitable (question D48).

Afin de mieux saisir les interactions entre les objectifs souhaités et la confiance dans le système, les réponses aux questions sont codées un peu différemment de la manière dont elles le sont dans la partie précédente. Ceci permet d'avoir un nombre homogène de classes de réponses entre des questions proposant quatre possibilités de réponse (du type très confiant, confiant, plutôt inquiet et très inquiet, avec les non-réponses en position neutre, comme dans le cas de la question D3) et des questions avec une note attribuée. Pour les questions D70_3 à D70_6 :

- une note de 9 à 10 est considérée comme désignant un objectif de très forte importance,
- une note de 7 à 8, un objectif de forte importance,
- une note de 4 à 6 et les réponses vides, une considération neutre,
- une note de 2 à 3, un objectif peu important,
- une note de 0 à 1, un objectif très peu important.

Les analyses sont basées ici sur la proportion des réponses sans redressements. Le traitement des réponses vides conduit à avoir des proportions de personnes interrogées dans la situation intermédiaire pouvant être relativement élevée.

a/ Préoccupation de la retraite (question D1)

Les réponses à la question D1 sur la préoccupation de la retraite en générale ont été regroupées de la façon suivante :

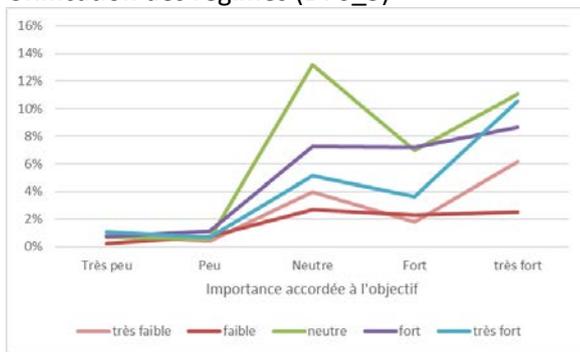
- une note de 9 à 10 est considérée comme une préoccupation très forte,
- une note de 7 à 8, un une forte préoccupation,
- une note de 4 à 6 et les réponses vides, une préoccupation neutre,
- une note de 2 à 3, une préoccupation faible,
- une note de 0 à 1, une préoccupation très faible.

Globalement, plus les personnes se déclarent préoccupées par le système de retraite, plus elles accordent d'importance aux différents objectifs qu'une réforme devrait poursuivre¹⁰.

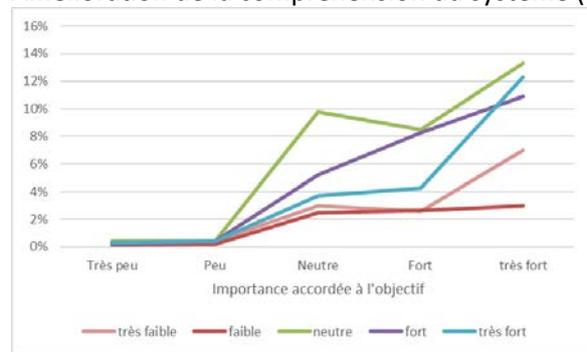
Ainsi, 11 % des personnes interrogées considèrent à la fois le système de retraite comme très préoccupant et l'unification des régimes comme un objectif très important ; 12 % à la fois comme très préoccupant et rendre le système plus compréhensible comme très important ; 8 % à la fois comme très préoccupant et l'amélioration de l'équité inter-générationnelle comme un objectif très important ; et 9 % à la fois comme très préoccupant et l'amélioration de l'équité intragénérationnelle comme un objectif très important (graphique 4).

Graphique 4 : importance accordée aux objectifs de réforme selon le niveau de préoccupation de la retraite

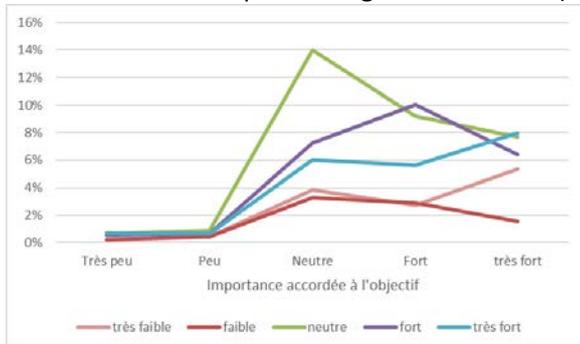
Unification des régimes (D70_3)



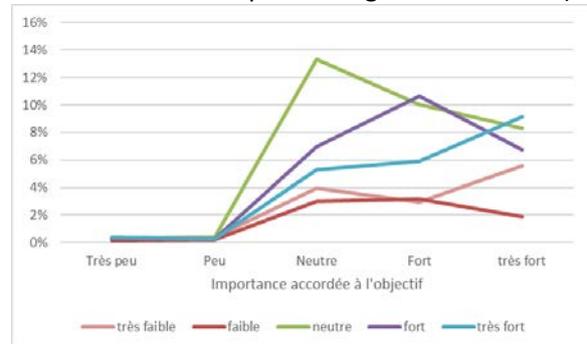
Amélioration de la compréhension du système (D70_4)



Amélioration de l'équité intergénérationnelle (D70_5)



Amélioration de l'équité intragénérationnelle (D70_6)



Lecture : chaque courbe représente un niveau de préoccupation de la retraite et donne la proportion de personnes interrogées (parmi l'ensemble des personnes interrogées tous niveaux de préoccupation confondus, soit les 2 776 personnes) qui considèrent l'item de réforme comme un objectif « très peu », « peu », « neutre », « fortement » ou « très fortement » important. Ainsi, pour l'objectif d'unification des régimes (graphique en haut à gauche), 9,1 % des personnes interrogées sont des personnes qui sont très fortement préoccupées par le système de retraite (courbe bleue) et qui considèrent l'objectif d'unification des régimes comme très important, contre 5,6 % qui ont une préoccupation très faible de la retraite (courbe rose) et qui considèrent l'objectif d'unification comme très important.

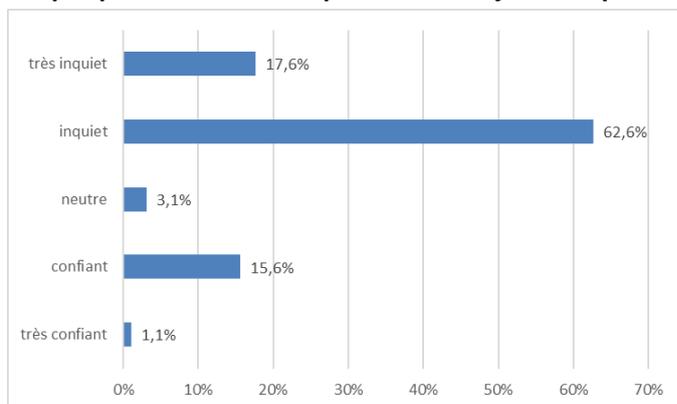
Source : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

¹⁰ La probabilité de considérer la proposition de réforme comme un objectif très important lorsque la personne interrogée considère la retraite comme très préoccupante par rapport une personne qui la considère comme moins préoccupante augmente de 0,14 point pour la question D70_3, 0,15 point pour la question D70_4, 0,11 point pour la question D70_5 et 0,15 point pour la question D70_6.

b/ Confiance ou inquiétude à l'égard de la pérennité du système de retraite (question D3)

62 % des personnes interrogées se déclarent inquiètes au sujet de la pérennité du système de retraite et 18 % très inquiètes (graphique 5).

Graphique 5 : niveau d'inquiétude au sujet de la pérennité du système



Source : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

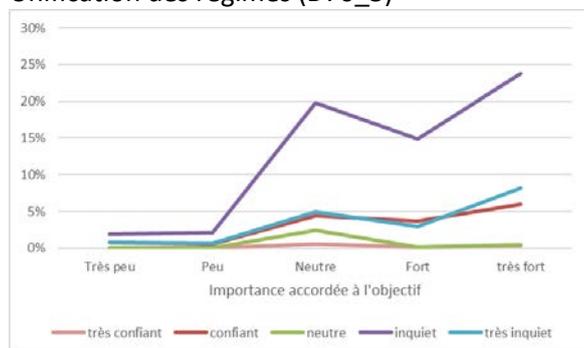
En croisant les propositions de réforme et l'inquiétude au sujet de la pérennité du système¹¹, l'importance accordée à chaque item proposé croît avec l'inquiétude. Toutefois comme une forte majorité des réponses sont sur « plutôt inquiet », l'effet d'une variation du niveau d'inquiétude sur la probabilité de considérer chaque objectif comme étant de très forte importance est par conséquent plus réduit¹² (graphique 6).

¹¹ Concernant la pérennité du système actuel de retraite, vous êtes : 1. Très confiant(e), 2. Assez confiant(e), 3. Plutôt inquiet(e), ou 4. Très inquiet(e). Les réponses vides sont intercalées comme position neutre entre les réponses « assez confiant(e) » et « plutôt inquiet(e) ».

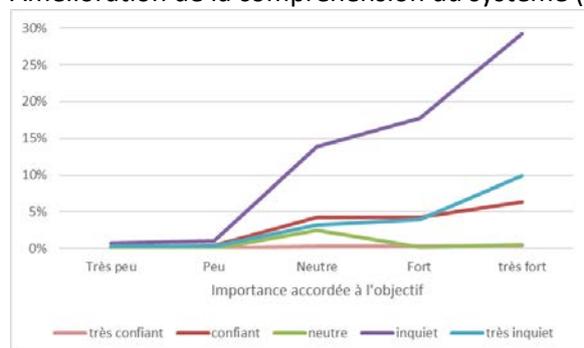
¹² La probabilité de considérer la proposition de réforme comme un objectif très important lorsque la personne interrogée se considère comme très inquiète à l'égard de la pérennité du système de retraite par rapport à une personne qui se considère comme moins inquiète augmente de 0,09 point pour la question D70_3, 0,12 point pour la question D70_4, 0,08 point pour la question D70_5 et 0,10 point pour la question D70_6.

Graphique 6 : importance accordée aux objectifs de réforme selon le niveau d'inquiétude à l'égard de la pérennité du système de retraite

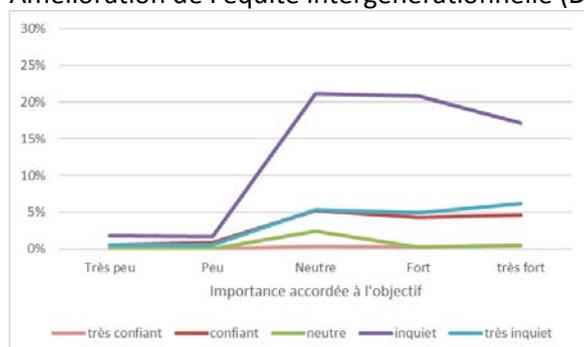
Unification des régimes (D70_3)



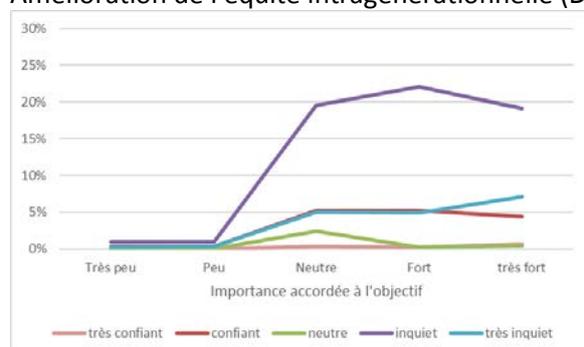
Amélioration de la compréhension du système (D70_4)



Amélioration de l'équité intergénérationnelle (D70_5)



Amélioration de l'équité intragénérationnelle (D70_6)



Lecture : chaque courbe représente un niveau d'inquiétude à l'égard de la pérennité du système de retraite et donne la proportion de personnes interrogées (parmi l'ensemble des personnes interrogées tous niveaux de préoccupation confondus, soit les 2776 personnes) qui considèrent l'item de réforme comme un objectif « très peu », « peu », « neutre », « fortement » ou « très fortement » important. Ainsi, pour l'objectif d'unification des régimes (graphique en haut à gauche), 8,21 % des personnes interrogées sont des personnes qui sont très fortement inquiètes pour la pérennité du système (courbe bleue) et qui considèrent l'objectif d'unification des régimes comme très important, contre 0,4 % qui ont une très faible inquiétude pour la pérennité du système (courbe rose) et qui considèrent l'objectif d'unification comme très important.

Source : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

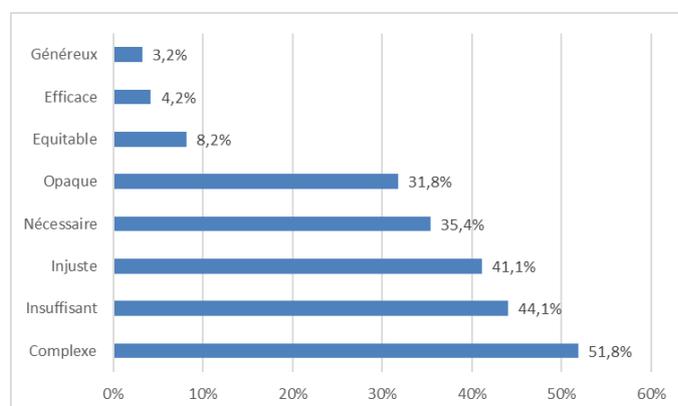
c/ Caractérisation du système de retraite (question D48)

Les personnes interrogées devaient qualifier le système de retraite actuel en choisissant trois qualificatifs dans une liste de huit. Le graphique 6 présente les réponses. La caractéristique qui recueille le plus d'adhésion est le fait que le système soit jugé complexe par 51 % des personnes interrogées. 44 % des personnes interrogées le trouve ensuite principalement insuffisant, puis 41 % injuste, 35 % nécessaire et 32 % opaque. Enfin, les qualificatifs qui recueillent le moins d'adhésion sont équitable avec 8 %, efficace avec 4 % et généreux avec 3 %.

L'analyse des effets des caractéristiques individuelles sur les cinq premiers qualificatifs du système de retraite qui recueillent le plus d'adhésion signale que les personnes percevant un revenu élevé, les personnes ayant un niveau d'études élevé, les personnes répondant se sentir mal informées au sujet de leurs droits ou du mode de calcul de la pension, les personnes avec une bonne connaissance du système sont relativement plus nombreuses à trouver le système de retraite complexe et opaque. Ces deux qualificatifs semblent regrouper des situations assez opposées avec l'adhésion des personnes qui

semblent mieux connaître le système de retraite et celles qui semble le connaître beaucoup moins bien.

Graphique 6 : caractérisation du système de retraite actuel



Source : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

En général, les objectifs de réforme désignés comme très importants par les personnes répondent à leur caractérisation du système de retraite.

Ainsi, les personnes interrogées qui trouvent le système principalement complexe par rapport aux autres¹³ tendent également à avoir davantage répondu être très favorables (note 9 ou 10) à plus de compréhension du système comme objectif de réforme. Toutefois, cet effet est faible car la simplification ressort comme un objectif important pour tous les répondants (tableau 2).

Il en est de même pour les personnes qui trouvent le système principalement insuffisant et qui ont jugé l'unification du système comme objectifs de réforme très important.

Les personnes qui trouvent le système principalement injuste par rapport aux autres tendent à également davantage avoir répondu 9 ou 10 en faveur de toutes les propositions de réforme, et principalement en faveur de plus d'équité inter-générationnelle.

Les personnes qui ont répondu trouver le système principalement nécessaire par rapport à celles qui ne l'ont pas trouvé principalement nécessaire tendent à également avoir moins répondu 9 ou 10 en faveur d'un système plus compréhensible et plus équitable entre générations.

Les personnes qui ont répondu trouver le système principalement opaque par rapport à celles qui ne l'ont pas trouvé principalement opaque tendent à avoir davantage répondu 9 ou 10 aux différents objectifs de réforme, principalement à plus de compréhension.

Les personnes qui ont répondu trouver le système principalement équitable par rapport aux autres personnes tendent à moins être en faveur d'un système plus compréhensible et plus équitable entre générations.

¹³ Notons que des personnes peuvent ne pas avoir répondu juger le système complexe et pourtant le trouver complexe car elles peuvent avoir principalement qualifié le système autrement.

Les personnes qui ont répondu trouver le système principalement efficace par rapport à celles qui ne l'ont pas trouvé principalement efficace tendent à également moins avoir répondu 9 ou 10 en faveur d'un système plus compréhensible.

En revanche, le fait de trouver le système généreux par rapport au fait de ne pas le trouver généreux n'a pas d'effet sur les souhaits en matière d'objectifs poursuivis par une réforme du système de retraite.

Tableau 2 : effets de chaque qualification du système de retraite sur le nombre de personnes interrogées jugeant l'objectif de réforme très favorable

		Très favorable (note 9 ou 10) à			
		Q70_3 unification des régimes	Q70_4 plus compréhensible	Q70_5 équité inter- générationnelle	Q70_6 équité intra- générationnelle
Question D_48	Complexe par rapport à pas complexe	n.s.	+	n.s.	n.s.
	Insuffisant par rapport à pas insuffisant	-	n.s.	n.s.	n.s.
	Injuste par rapport à pas injuste	+	+	+	+
	Nécessaire par rapport à pas nécessaire	n.s.	-	-	n.s.
	Opaque par rapport à pas opaque	+	+	+	+
	Équitable par rapport à pas équitable	n.s.	-	-	n.s.
	Efficace par rapport à pas efficace	n.s.	-	n.s.	n.s.
	Généreux par rapport à pas généreux	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.

Note : n.s. désigne un effet non significatif, + signifie que la probabilité que les personnes interrogées juge l'objectif de réforme comme très important (très favorable à cet objectif) augmente avec le fait de qualifier le régime de cette manière, un signe « - » que la probabilité diminue avec la qualification du régime de cette manière.

Source : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

Bibliographie

Arrondel, L. & Masson, A. (2017), Why does household demand for shares decline during the crisis? The French case, *Economie et Statistique*, n°494-495-496, pp. 167-190.

Arrondel, L., A. Masson et L. Soulat (2013), « Les Français et leur retraite : connaissance, inquiétude et attachement », *Questions retraite et solidarité – Les études*, n°2, Janvier.

Arrondel, L. et A. Masson (2011), « L'épargne dans un monde en crise : ce qui a changé », Paris, Editions rue d'Ulm.

Arrondel, L., et L. Soulat (2014), « Les dépenses de santé à la charge des ménages avant et pendant la retraite », *document de travail du Conseil d'orientation des retraites*, n°4, séance de 24 septembre 2014 consacrée à « la consommation et l'épargne des retraités ».

IGAS (2015), Rapport 2015 « La protection sociale des jeunes de 16 à 29 ans ».

Soulat, L. (2013), « Enquête Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, Caisse des Dépôts, Compléments au Questions Retraite & Solidarité n°2 », *document de travail du Conseil d'orientation des retraites*, n°7bis, séance de mai 2013 consacrée aux « Les Français et la retraite : résultats d'enquêtes récentes ».

Annexe 1 : le contexte de l'enquête Caisse des dépôts

L'enquête de la Caisse des Dépôts *Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite* a été réalisée par voie postale par TNS-Sofres du 10 septembre au 12 octobre 2012 auprès d'un échantillon représentatif de la population française composé de 2 776 personnes de 18 ans et plus ne vivant pas en institution. Le questionnaire est composé de presque 150 questions.

La réalisation du questionnaire et l'exploitation des réponses font l'objet d'un partenariat entre la Caisse des Dépôts, l'Institut CDC pour la recherche, Luc Arrondel, chercheur CNRS à PSE et André Masson, chercheur CNRS à PSE et à l'EHESS. Parmi les 2 776 personnes interrogées dans l'enquête CDC, 2 000 appartiennent également à la vague 2011 de l'enquête en panel PATÉR¹⁴ qui est centrée sur les préférences à l'égard du risque et du temps en matière de choix patrimoniaux des français.

Une analyse de l'enquête CDC sur les *Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite* est présentée dans le numéro 2 de *Questions retraite et solidarité – Les études (QR&S n°2, Arrondel, Masson et Soulat, 2013)*¹⁵. Les résultats qui y sont mis en avant reposent sur la construction d'indicateurs synthétiques :

- en matière de connaissance : la connaissance du système de retraite, la connaissance de la réforme de 2010 et la connaissance des droits. Les Français auraient plutôt une bonne connaissance générale du système de retraite et du contenu de la réforme de 2010. Leur connaissance particulière sur leurs droits personnels à pension apparaît cependant plus limitée mais celle-ci s'améliore à l'approche de la retraite.
- en matière d'inquiétude : l'inquiétude sur l'avenir du système de retraite en général et l'inquiétude sur le montant futur de sa pension. Les Français sont relativement inquiets quant à l'avenir du système de retraite et quant au montant de leur pension à venir.
- en matière d'attachement : les Français témoignent d'un fort attachement au système de retraite actuel, y compris les plus jeunes.
- en matière d'anticipation de réforme : en 2012 les Français s'attendaient à une réforme dans les années suivantes. Les réformes systémiques recueillent moins de suffrages que des changements « paramétriques ». Parmi ces derniers, les mesures d'allongement de carrière semblent les mieux acceptées.

Des exploitations complémentaires de l'enquête ont été réalisées¹⁶, notamment un complément au QR&S n°2. Trois points y sont explorés : l'évolution de l'inquiétude en fonction de l'âge, la comparaison entre les souhaits et les anticipations de réformes, la tolérance à l'allongement de la durée d'activité et à la hausse des cotisations suivant plusieurs scénarios. Les jeunes n'ont pas des niveaux d'inquiétude quant à l'avenir du système et quant à leurs propres droits significativement différents de leurs aînés : le niveau d'inquiétude général vis-à-vis du système ne baisse qu'à

¹⁴ Pour plus de détails voir notamment Arrondel et Masson (2011, 2017).

¹⁵ Pour plus de détails sur l'ensemble des questions posées, le questionnaire est disponible sur le site internet <http://retraitesolidarite.caissedesdepots.fr/> à la rubrique *Etudes et publications*. Les QR&S n°2 est également disponible sur le site du Conseil d'orientation des retraites (document 7 de la séance de mai 2013).

¹⁶ En collaboration avec Luc Arrondel, une note pour le COR, sur « les dépenses de santé à la charge des ménages avant et pendant la retraite » a également été rédigée (document 4 de la séance du 24 septembre 2014 sur la consommation et l'épargne des retraités). Des exploitations de questions de l'enquête CDC ont également été fournies pour le chapitre 13 « Les opinions des jeunes sur la protection sociale » du rapport 2015 de l'IGAS sur « La protection sociale des jeunes de 16 à 29 ans ».

l'approche du départ (à partir de 57 ans) et celui concernant les droits à la retraite ne diminue qu'à partir de la seconde partie de carrière (à partir de 41 ans).

Lorsque l'on compare les mesures que préféreraient les Français et les évolutions qu'ils anticipent, ces derniers sont davantage disposés à soutenir un allongement de la durée d'activité et/ou une élévation de l'âge de départ. Mais ils anticipent presque autant une hausse des cotisations ou une baisse des pensions.

Lorsque l'on examine différentes contreparties à l'allongement de la carrière ou à la hausse des cotisations, l'allongement de la durée d'activité semble préféré à une hausse des cotisations. L'adhésion des Français à l'allongement de la durée d'activité et le nombre d'années supplémentaires qu'ils sont disposés à assurer sont très proches quelle que soit la contrepartie envisagée. Par contre les Français semblent d'autant plus disposés à supporter une hausse des cotisations que la contrepartie présente une assurance d'un certain niveau de droit personnel. Enfin, la moitié des Français en activité est plutôt favorable à une stagnation du montant des pensions afin d'éviter une hausse des cotisations.

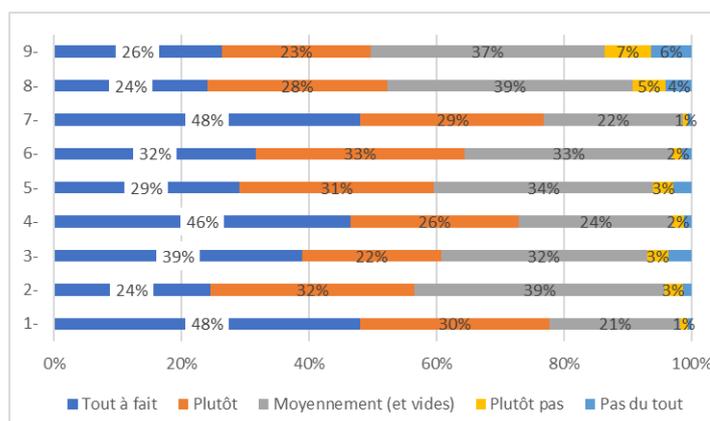
Au-delà des leviers d'ajustement du système actuel, il convient également de porter une attention plus particulière sur les objectifs que les Français seraient plus disposés à soutenir en matière de réforme visant la simplification et la recherche d'équité. Le présent document s'intéresse donc à ce sujet.

Annexe 2 – Examen détail des réponses à la question D70

a/ Résultats généraux à l'ensemble des item

Dans le graphique XX, les notes attribuées par les personnes interrogées à chaque objectif de réforme sont regroupées légèrement différemment des regroupements effectués dans la partie 2 et dans la suite de cette annexe (cf. note du graphique 7).

Graphique 7 : priorité des objectifs que doit poursuivre une réforme (D70)



Note : question D70 : indiquez à l'aide d'une note de 0 à 10 le degré d'importance, selon vous, des objectifs principaux qu'une réforme modifiant en profondeur le système de retraite doit poursuivre (0 signifiant que ce n'est pas du tout important et 10 que c'est très important, les notes intermédiaires servent à nuancer votre jugement) : 1. Maintenir le niveau des pensions ; 2. Maintenir les taux de cotisation ; 3. Unifier les régimes ; 4. Rendre plus compréhensible le système de retraite ; 5. Rendre le système plus équitable entre générations (pour une même carrière, une pension identique à chaque génération) ; 6. Rendre le système plus équitable au sein d'une même génération ; 7. Assurer l'équilibre financier du système de retraite ; 8. Soutenir l'épargne retraite individuelle ; 9. Maintenir l'âge de départ en retraite (même si l'espérance de vie augmente) ? Pour simplifier le graphique, les notes 9 à 10 sont regroupées dans tout à fait prioritaire, de 7 à 8 plutôt prioritaire ; de 4 à 6 et les réponses vides dans moyennement prioritaire, de 2 à 3 plutôt pas prioritaire et de 0 à 1 dans pas du tout prioritaire.

Source : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

b/ Taux de répondants à la question D70 et sensibilité des réponses

Tableau 3 : taux de réponses à chaque item de la question D70

Items de la question D70	Nombre de réponses			Taux de répondants
	vides	exprimées	total	
3	294	2482	2776	89,4%
4	286	2490	2776	89,7%
5	309	2467	2776	88,9%
6	311	2465	2776	88,8%

Note : les numéros dans la première colonne correspondent aux items de la question D70 : 3. unifier les régimes ; 4. rendre plus compréhensible le système de retraite ; 5. rendre le système plus équitable entre générations (pour une même carrière, une pension identique à chaque génération) ; 6. rendre le système plus équitable au sein d'une même génération.

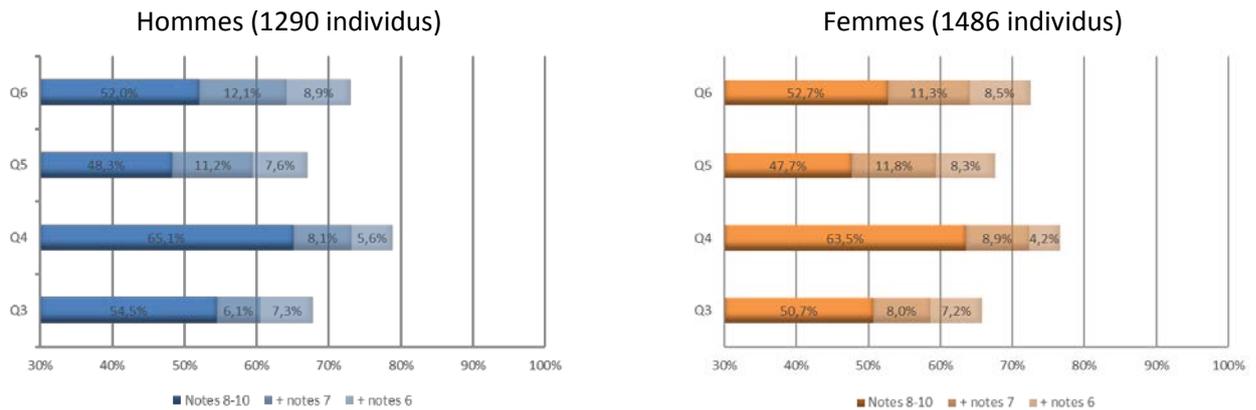
Source : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

Les taux de répondants à chaque item proposé de la question D70 sont autour de 90 % (tableau 3). Dans la mesure de l'importance de chaque objectif, les non-réponses sont considérées comme une modalité au même titre que chacune des notes.

c/ Par sexe

Il ne semble pas qu'il y ait de grandes différences entre les attentes des hommes et celles des femmes concernant les objectifs principaux d'unification des régimes et d'amélioration de la compréhension du système (graphique 8). Par contre les femmes semblent accorder légèrement plus d'importance que les hommes aux objectifs d'amélioration de l'équité entre les générations et à l'intérieur de chaque génération.

Graphique 8 : préférences de réforme par sexe

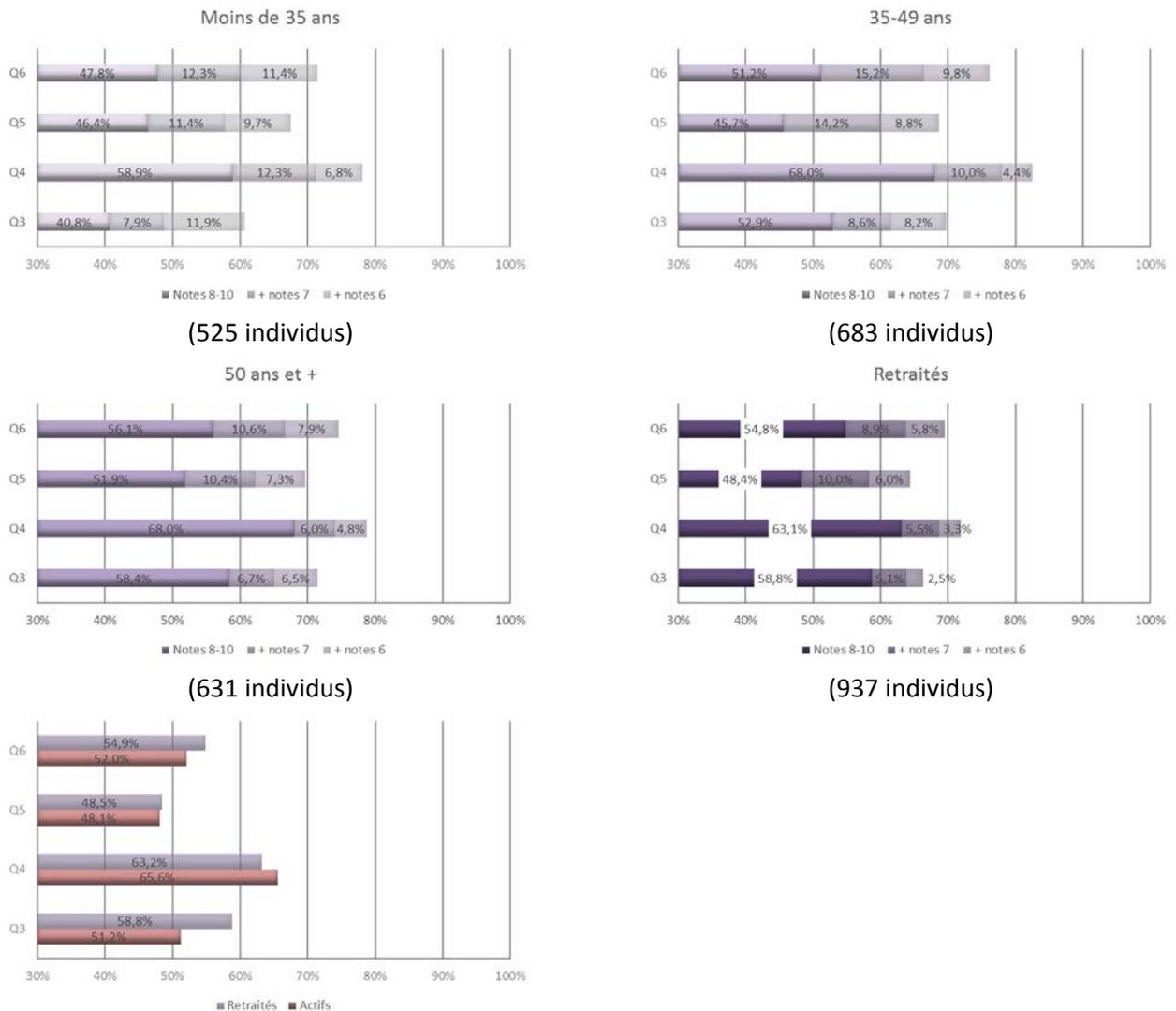


Note : les numéros figurant à l'ordonnée des graphiques correspondent aux items de la question D70 : 3. unifier les régimes ; 4. rendre plus compréhensible le système de retraite ; 5. rendre le système plus équitable entre générations (pour une même carrière, une pension identique à chaque génération) ; 6. rendre le système plus équitable au sein d'une même génération. *Source* : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

d/ Par génération

Les priorisations vont dans le même sens pour chaque génération. Toutefois, moins de la moitié des moins de 35 ans est très favorable à l'unification des régimes (question D70_3) alors que les générations plus âgées sont plus nombreuses à y être très favorables (graphique 9). L'équité intra-générationnelle (question D70_6) recueille également moins de la moitié des adhésions comme objectif majeur parmi les moins de 35 ans. L'équité inter-générationnelle (question D70_5) préoccupe davantage les personnes plus proches de la retraite (50 et plus non retraitées).

Graphique 9 : préférences de réforme par génération



Note : les numéros figurant à l'ordonnée des graphiques correspondent aux items de la question D70 : 3. unifier les régimes ; 4. rendre plus compréhensible le système de retraite ; 5. rendre le système plus équitable entre générations (pour une même carrière, une pension identique à chaque génération) ; 6. rendre le système plus équitable au sein d'une même génération.

Source : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

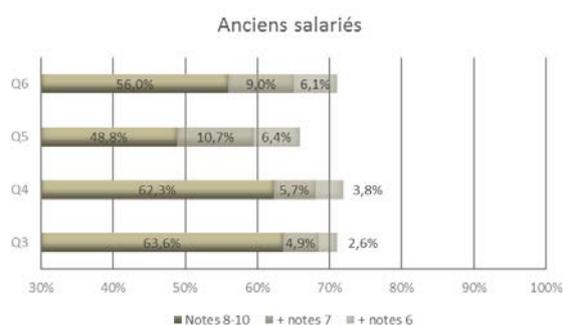
e/ Par statut professionnel

Les fonctionnaires (41 %) et les anciens fonctionnaires (48 %), sont moins nombreux à être très favorables à l'unification des régimes (question D70_3). A l'inverse, les indépendants (59 %) et anciens indépendants (60 %) sont plus nombreux à y être favorables (graphique 10). Concernant les autres objectifs de réforme, à l'exception des inactifs, il n'y a pas de différences marquées.

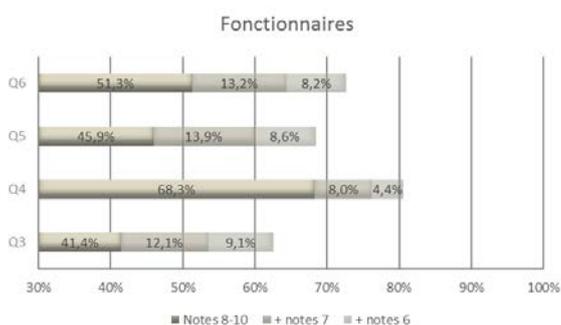
Graphique 10 : préférences de réforme par statut professionnel



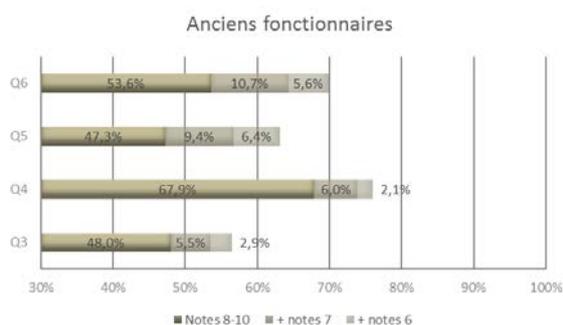
(1129 individus)



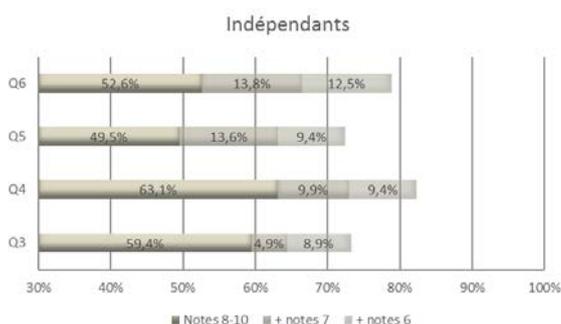
(577 individus)



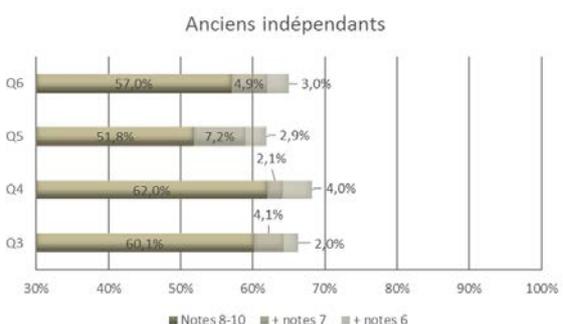
(382 individus)



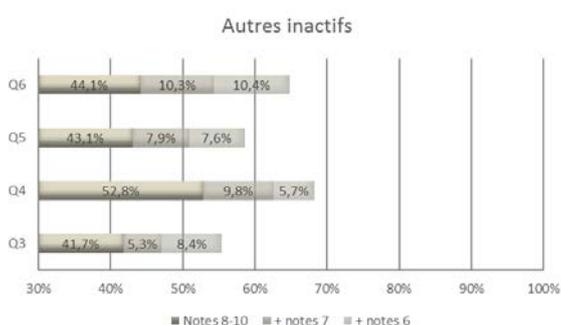
(235 individus)



(133 individus)



(100 individus)



(220 individus)

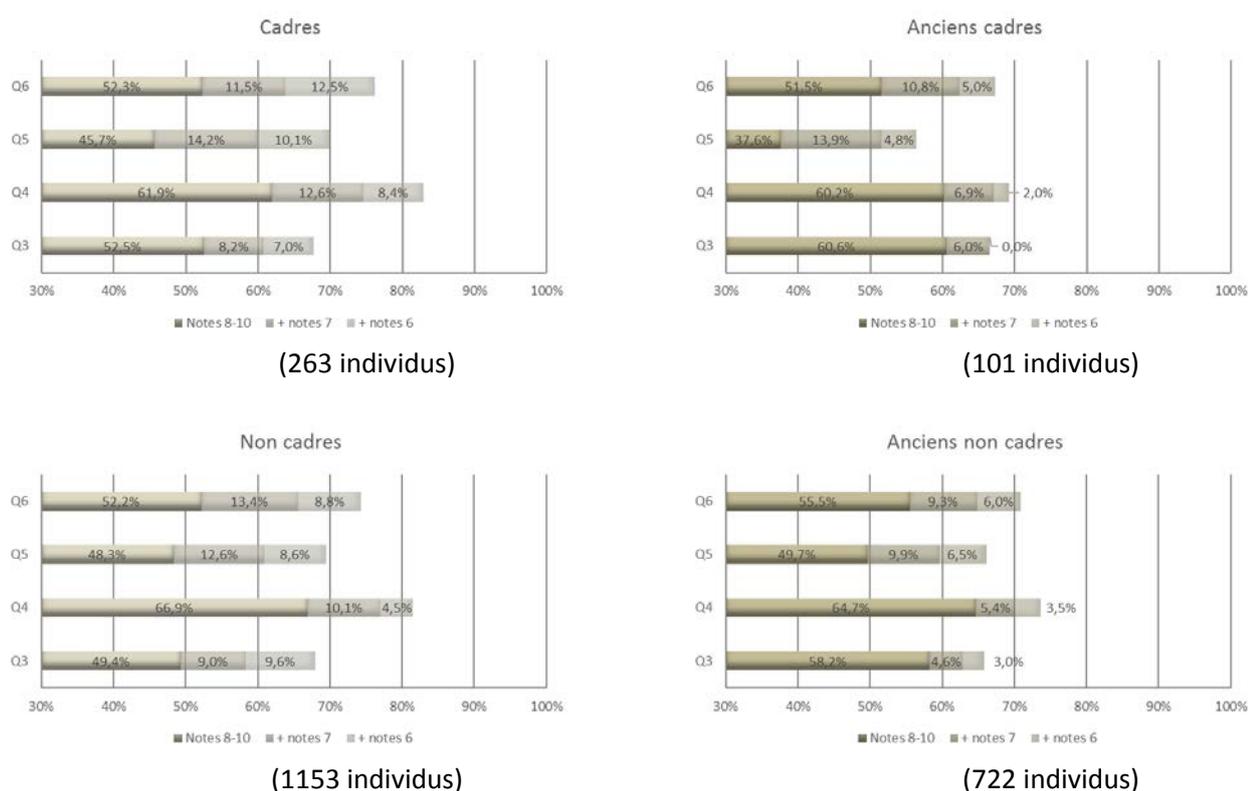
Note : les numéros figurant à l'ordonnée des graphiques correspondent aux items de la question D70 : 3. unifier les régimes ; 4. rendre plus compréhensible le système de retraite ; 5. rendre le système plus équitable entre générations (pour une même carrière, une pension identique à chaque génération) ; 6. rendre le système plus équitable au sein d'une même génération.

Source : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

f/ Par catégorie socioprofessionnelle

On retrouve l'écart entre les actifs et les inactifs sur l'unification des régimes : les anciens cadres (61 %) et dans une moindre mesure les anciens non-cadres (58 %) sont relativement plus nombreux que les cadres (52 %) et les non-cadres (49 %) en activité à être très favorables à l'unification des régimes (question D70_3) (graphique 11). Les anciens cadres (38 %) semble également relativement moins nombreux que les autres catégories socioprofessionnelles à être favorables à une amélioration de la solidarité inter-générationnelle (question D70_5).

Graphique 11 : préférences de réforme par catégorie socioprofessionnelle



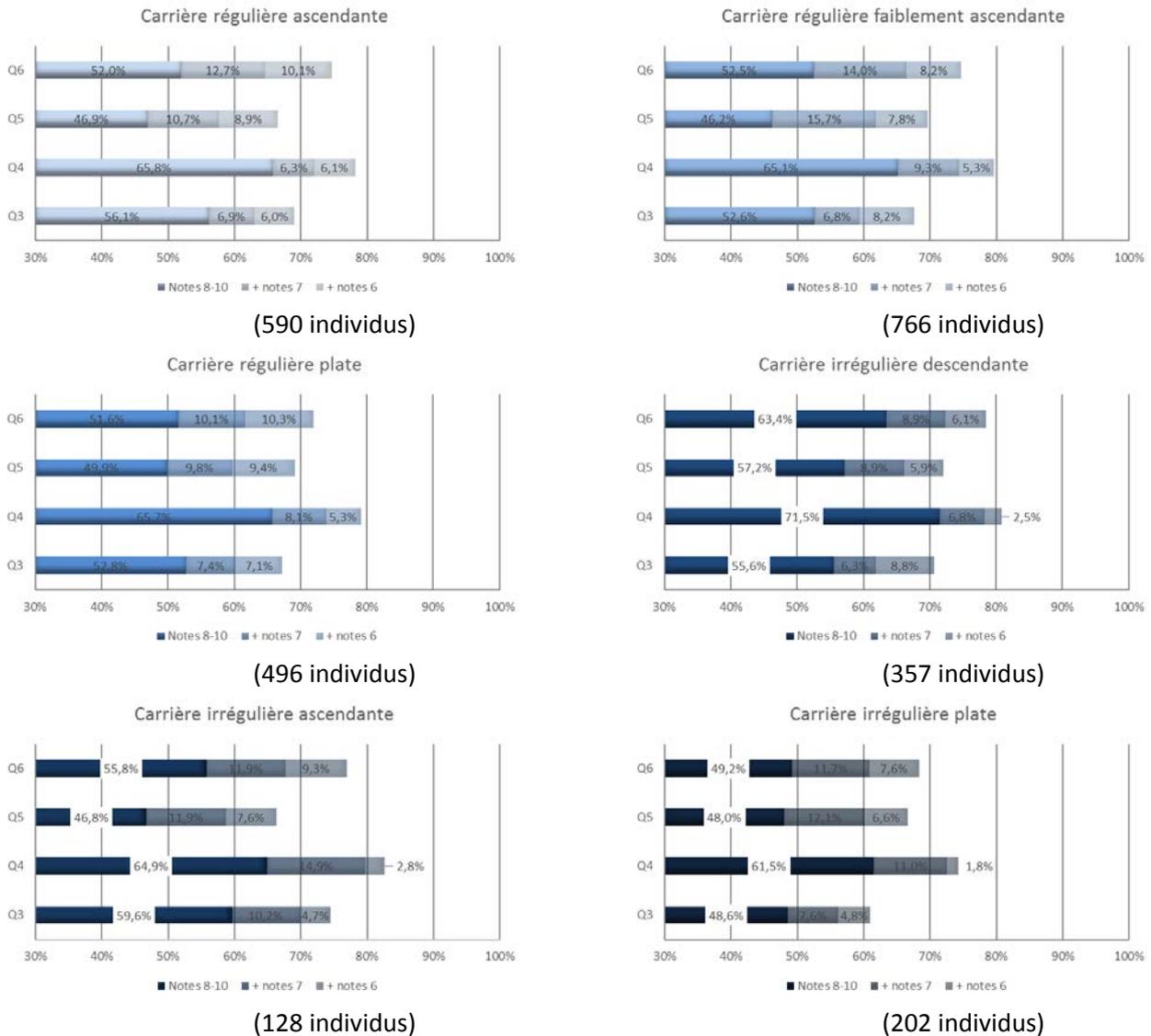
Note : les numéros figurant à l'ordonnée des graphiques correspondent aux items de la question D70 : 3. unifier les régimes ; 4. rendre plus compréhensible le système de retraite ; 5. rendre le système plus équitable entre générations (pour une même carrière, une pension identique à chaque génération) ; 6. rendre le système plus équitable au sein d'une même génération. Les cadres regroupent les cadres, catégorie A de la fonction publique et les professions libérales ; les non cadres regroupent les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers. Les autres catégories ne sont pas prises en compte ici. *Source* : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

g/ Par dynamique de carrière passée

Les personnes interrogées avec des carrières plus régulières ne semblent pas montrer de grandes différences quant à leurs souhaits en termes de réforme (graphique 12). Par contre les personnes qui ont eu des carrières plus irrégulières descendantes sont plus nombreuses à être très favorables à chacun des items étudiés. De même, les personnes qui ont connu une carrière irrégulière ascendante se montrent plus nombreuses à être très favorables à une unification du système et à davantage d'équité intra-générationnelle. A l'inverse, les personnes qui ont connu une carrière irrégulière plate

sont moins nombreuses à être très favorables à une unification du système et à davantage d'équité intra-générationnelle.

Graphique 12 : préférences de réforme par dynamique de carrière



Note : les numéros figurant à l'ordonnée des graphiques correspondent aux items de la question D70 : 3. unifier les régimes ; 4. rendre plus compréhensible le système de retraite ; 5. rendre le système plus équitable entre générations (pour une même carrière, une pension identique à chaque génération) ; 6. rendre le système plus équitable au sein d'une même génération.

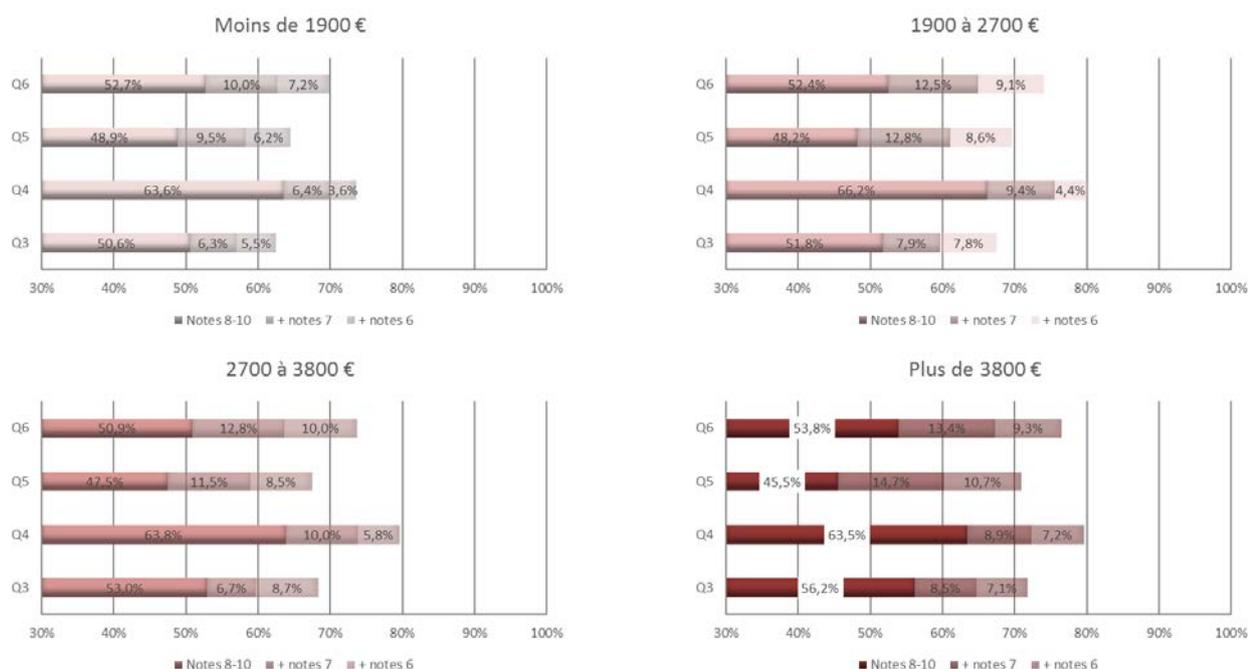
Source : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

h/ Par quartile de revenu du ménage

Le désir d'unification des régimes (question D70_3) tend à s'accroître avec le niveau de revenu. Au sein du 1^{er} quartile de revenu, 51 % de personnes y sont très favorables, contre 56 % au sein du dernier quartile (graphique 13). Par rapport aux autres tranches de revenu, les personnes dont le revenu mensuel du ménage se situe entre 1 900 et 2 700 euros tendent à être relativement plus favorables à une compréhension accrue du système de retraite. Concernant les autres objectifs, la proportion de personnes y étant plus favorables ne semble pas être très différente selon le niveau de revenu du ménage.

Il convient de noter toutefois que la part des personnes interrogées n'ayant pas répondu aux questions sur les objectifs attendus d'une réforme est beaucoup plus élevée parmi les personnes appartenant au premier quartile de revenu.

Graphique 13 : préférences de réforme par quartile de revenu des ménages



Note : les numéros figurant à l'ordonnée des graphiques correspondent aux items de la question D70 : 3. unifier les régimes ; 4. rendre plus compréhensible le système de retraite ; 5. rendre le système plus équitable entre générations (pour une même carrière, une pension identique à chaque génération) ; 6. rendre le système plus équitable au sein d'une même génération. Les non-réponses sont exclues des calculs de la moyenne.

Source : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.